



FICHE DE POSTE



INTITULE DU POSTE : Professeur de judo

PRESENTATION DU CLUB :

- ✓ Judo club de Turretot
- ✓ Situé à 25 minutes du Havre, le club, qui a fêté ses 30 ans en 2026, est un club dynamique et familial. Les cours sont dispensés dans un équipement récent et présentant une belle surface de tatami.
- ✓ Caractéristiques du public : éveil judo – judo enfants et adultes – loisirs – compétitions – taïso.
- ✓ Nombre de licenciés : 140

PROFIL DU CANDIDAT :

Homme/femme souhaitant s'investir de manière durable dans un club de judo familial.

Vous êtes sérieux(se), engagé(e), dynamique et souhaitez contribuer au développement du club, alors ce poste est fait pour vous.

DIPLOME MINIMUM REQUIS

CQP, BPJEPS, DEJEPS

MISSIONS

- ✓ Enseignement du judo, jujitsu, taïso en direction de différents publics
- ✓ Encadrement des judokas du club lors des différents tournois, championnats et animations
- ✓ Participation à la vie du club et implication dans le projet du club
- ✓ Participation à la logistique lors des interclubs ou animations réalisées par le club. Pilotage du Challenge des 4 saisons organisé par le club notamment (3 samedis sur la saison).
- ✓ Participation à l'organisation des stages lors des vacances scolaires.
- ✓ Participation au développement de la structure : promotion (forum, réseaux sociaux, ...), initiations (journée porte ouverte, ...), recherche de partenaires, autres.
- ✓ Tâches administratives liées au sportif (engagement des compétitions, convocations, suivi des résultats).

JOURS et HORAIRES DE COURS :

- ✓ Mardi de 18h à 19h30 et vendredi 17h à 20h
- ✓ Remplacement possible du second professeur le samedi matin (9h – 11h) en fonction du planning des compétitions.
- ✓ La durée des cours du mardi pourrait être augmentée d'1h (17h-18h) en fonction du nombre d'adhérents à la rentrée.
- ✓ Heures de cours supplémentaires et stage possible pendant les vacances scolaires (hors vacances de Noël, de printemps et weekend de l'ascension où le club est fermé).

TYPE DE CONTRAT :

- ✓ Rémunération sur 11 mois en fonction du nombre d'heures réellement effectuées avec forfait de déplacement.

- ✓ Taux horaire à définir en fonction de l'expérience et des diplômes acquis.

CONTACT :

Virginie BOQUET (Présidente du club)

Téléphone : 06-77-05-45-39

Mail : judo.club.turretot@orange.fr